



L'ARGAN AU COURANT

bulletin d'informations de la municipalité de Bournens

mars 2017

n°52

Conseil général

Le prochain Conseil Général est agendé au 23 mars 2017 à 20h00.

A l'ordre du jour:

- Préavis concernant le règlement sur le stationnement privilégié
- Informations concernant l'approvisionnement en eau du village

Oui, l'eau est toujours plus chère. Pourquoi ?

Dans un petit village la construction d'un système d'alimentation en eau se fait par étapes. On pose une conduite depuis Monjoux, ou on ne la pose pas, on construit un réservoir ou pas. On ne peut pas en faire un petit bout chaque année. Un autre exemple, il y a 40 ans une station d'épuration a été construite avec la commune de Sullens. Ces travaux par étapes génèrent des fluctuations importantes pour les coûts de l'eau. Une fois la dette amortie on se dit que tout va bien et on attend.

La population et la demande en eau augmentent. Le réservoir est vétuste. La pression de l'eau dans les conduites n'est pas suffisante pour assurer la défense incendie. Une partie du réseau est trop ancien pour supporter une augmentation de pression. La STEP est obsolète et la séparation des réseaux EC/EU n'est pas terminée. Il faut donc à nouveau entreprendre une étape de mise à jour des réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux.

Depuis 2016 la facturation de l'eau doit couvrir les coûts de l'eau (compte autonome). En 2016 le Conseil a approuvé deux préavis définissant les taxes à prendre en compte pour satisfaire cette nouvelle exigence fédérale.

Les études précises de ces projets et de leurs coûts vont être entreprises afin de permettre une gestion optimale des montants à engager, tout en essayant de ne pas faire payer trop à une génération pour les

générations suivantes. Il faudra tirer un peu la dette dans le temps, tout en amortissant assez pendant les périodes à taux d'intérêts bas.

Le coût de l'eau nous paraît cher, mais en comparaison avec l'acquisition d'autres biens de consommation ou prestations de service cela reste encore raisonnable.

Toute l'année, 24 heures sur 24 l'eau est disponible et l'on ouvre très souvent un robinet. La facture d'eau pour une villa avec 2 personnes est d'environ 1000 francs par an et correspond à l'utilisation de 120 m³, soit moins de 1 centime par litre.



La sécurité dans notre village

Une fois par année, la Municipalité rencontre le responsable de la gendarmerie de notre région, à savoir l'adjudant Chassot du poste d'Echallens. Celui-ci nous a présenté les statistiques 2016 de leurs interventions. Il ressort que sur les 25 appels reçus, il y a eu notamment 4 demandes d'assistance, 2 vols par effractions, 2 vols dans des véhicules, 2 cas concernant des animaux, et 4 cas pour des objets trouvés. Sa conclusion est que Bournens ne rencontre pas de problèmes majeurs de délinquance mais que chacun doit être attentif à tout évènement

inhabituel ! L'arnaque à la rénovation est un délit dont sont facilement victimes les personnes âgées, propriétaires de maison : un individu vous propose une rénovation simple et vous indique un montant peu élevé pour l'effectuer, puis une fois le travail fini vous présente une facture supérieure et vous presse de la payer. Il s'agit clairement d'entreprise étrangère, utilisant souvent des produits interdits en Suisse et n'offrant aucune garantie de construction. N'acceptez en aucun cas ce genre de travail sans avoir un devis comparatif !

Le numéro de téléphone du poste d'Echallens est le 021 557 98 21 et en cas d'urgence le 117.

Notre ruisseau : Le Flon

Traversant la territoire d'est en ouest, un cours d'eau au proportion des plus vaudoises agrmente la haie qui la borde. Il est à ciel ouvert sur son premier tiers en haut du village mais disparaît aux abords du Centre du village pour réapparaître bien en dessous de l'autoroute pour se jeter dans le lac...

Ses rives nécessitent un entretien régulier afin de ne pas obstruer le collecteur à l'endroit où celui-ci accueille son débit si paisible, qui peut se transformer en torrent par temps d'orage. La Protection civile a donc été mandatée pour effectuer ce travail et sera active sur le site du 9 au 12 mai 2017.



**ATTENTION
CONTIENT DE
L'AMIANTE**

Respirer la
poussière d'amiante
est dangereux
pour la santé

Suivre les consignes
de sécurité

Déchets spéciaux

La déchetterie de Cheseaux organise le samedi 25 mars une collecte de déchets contenant de l'amiante. Une benne spéciale sera à disposition sur le site. Au vu de la dangerosité de ce matériel, une procédure a été mise en place et une fiche informative, pour les personnes intéressées, est disponible à l'Administration communale.

Recensement des chiens

A nouvelle année, nouveau recensement ! Veuillez donc informer le contrôle des habitants de tout changement intervenu en 2016, soit décès ou acquisition d'un chien.

Ces changements sont à annoncer jusqu'au 8 mars 2017 à habitants@bournens.ch ou au 021 731 13 88.

Le Battoir, notre salle villageoise



Voici 30 ans, ce qui était un local pour le battage du blé, puis une fabrique de piscines, et enfin un atelier de sérigraphie a été transformé en lieu de rassemblement pour les habitants de Bournens en 1987.

PROGRAMME ARGAN-LOISIRS 2017

Vendredi 17 mars : atelier cuisine

Vendredi 2 juin : BOUM

Samedi 1er juillet : grillade villageoise au parc

Vendredi 8 septembre : activités en forêt

Notre lieu de réunion fête donc les 30 ans de son activité administrative. A cette occasion, la Municipalité a décidé de lui refaire un « coup de jeune ». Il sera donc procédé à quelques transformations intérieures mais qui ne défigureront pas ses alentours. Passé le stade de la mise en beauté, il lui faudra se présenter !

Nous sommes donc à la recherche de bénévoles afin d'animer le jubilaire ainsi repourvu. Toute personne peut s'annoncer à l'Administration. La date retenue est le samedi 30 septembre 2017. La journée s'articulera sur le thème de la convivialité et sera surtout l'occasion de se rencontrer.



4 Bonshommes ?

Quatre bonshommes ont commis une faute grave, ils ont été arrêtés par la police, puis enterrés jusqu'au cou. Ils sont à l'ombre et ne peuvent pas bouger. Ils sont alignés, un mur est dressé entre le 1er et le 2ème.

Un chapeau a été posé sur leur tête sans qu'ils en voient la couleur.

Ils savent qu'il y a 2 chapeaux bleus et 2 chapeaux jaunes.

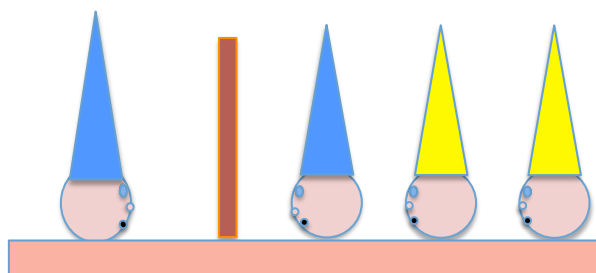
Ils n'ont pas le droit de parler.

Ils vont mourir.

Ils ont cependant une possibilité d'être graciés si l'un d'entre eux dit qu'il connaît la couleur de son chapeau et ne se trompe pas, si non on les laissera tous mourir.

Questions:

- Est-ce que l'un de ces bonshommes peut connaître la couleur de son chapeau, le dire et qu'ils soient ainsi graciés?
- Si oui, lequel et comment peut-il connaître la couleur de son chapeau?



La solution sera dévoilée en fin de séance du Conseil Général du 23 mars 2017.

La 49^{ème} Fête cantonale des chanteurs vaudois approche à grands pas...



Les 13-14 et 20-21 mai prochains, Echallens accueillera la 49^{ème} Fête cantonale des chanteurs vaudois. Plus de 100 sociétés, soit près de 3400 choristes, participeront à cette grande messe de la musique qui enflammera le fief du Gros-de-Vaud durant deux week-ends. Le programme ravira aussi bien le grand public que les mélomanes. Aux côtés des concours et prestations des sociétés inscrites, de nombreuses animations égayeront le bourg d'Echallens: concerts, spectacles de rue, bars et guinguettes, ainsi qu'un grand cortège le dernier dimanche.

Depuis près de deux ans, cinq chœurs de la région d'Echallens sont à pied d'œuvre pour assurer le bon déroulement de cette rencontre quadriennale. A 100 jours de la manifestation, les préparatifs vont bon train. Les inscriptions des sociétés qui chanteront selon le protocole officiel sont closes. Le nombre de participants a atteint des records : près de 80 chorales et groupes vocaux du canton, réunissant au total 2500 choristes, se produiront devant un jury. A ces chiffres impressionnants s'ajoutent ceux des chœurs d'ânés (250 chanteurs), des ensembles vocaux (250) et des enfants (360).

Une fête pour tous

Mais la fête cantonale ne s'adressera pas qu'aux mélomanes, loin de là : un programme d'animations conséquent a été mis en place afin de transformer la rencontre en une grande fête populaire.

Le Temple ainsi que les places et rues d'Echallens accueilleront de nombreux artistes – danseurs, chanteurs et musiciens – qui se produiront gratuitement, pour le plaisir des petits et grands. Le bourg sera également jalonné de bars et guinguettes, qui serviront des spécialités régionales et exotiques. A la Halle de Fête, une cantine proposera une restauration chaude à midi et le soir. Chacune des journées se terminera par une chantée au clair de lune sur la Place de l'Hôtel de Ville. Pour la première fois de l'histoire des cantonales, un grand cortège folklorique parcourra Echallens durant le dernier après-midi de fête. Pas moins de 50 groupes vaudois – soit plus de 600 personnes – défilent sur le thème des « chanteurs ».

Grands moments musicaux

Moments incontournables d'une fête célébrant l'art choral, les concerts de gala auront lieu à l'Eglise catholique. Au programme : le Chœur Saint-Michel de Fribourg (samedi 13 mai), Solstice et Quatuor Bocal (dimanche 14 mai) et Acapél'Hom (samedi 20 mai).

Huit ensembles vocaux s'affronteront dans un concours séparé de celui des chorales. Leurs prestations seront publiques. Elles se dérouleront au Temple d'Echallens, les samedi 13, dimanche 14 et samedi 20 mai. L'accès aux concerts de gala et aux prestations des ensembles vocaux sera payant. Les billets seront en vente à l'Office du tourisme d'Echallens dès début avril.



www.bournens.ch

Notre site a été revu de fond en comble et y a gagné en lisibilité.

N'hésitez pas à l'utiliser même s'il manque encore des compléments d'archives.